



LE MARIE-S NNETTE

RETROUVEZ AUSSI VOTRE MAIRIE SUR FACEBOOK



Le p'tit mot de la Maire

Nous voici à l'heure de la sobriété !

Mais a-t-on attendu la catastrophe annoncée pour vivre en mode sobriété ? Nombre de nos concitoyens font des efforts pour ménager la planète, pas toujours par choix, d'accord... Quand les montants des factures augmentent, notamment ceux qui concernent l'énergie, il faut bien faire attention, voire se priver. La commune aussi, a dû prendre des mesures : en direction des associations avec l'établissement d'un forfait « énergie », du cimetière avec une hausse des tarifs de vente des concessions, sans compter les gestes anti-gaspi du quotidien. D'ailleurs bravo aux habitants pour avoir respecté les consignes d'économie de l'eau imposées par la préfecture ; notre réservoir ne s'est jamais vidé pendant la sécheresse !

Le règlement du cimetière est rédigé ; il entérine la disposition de 2019 de ne plus vendre de concessions perpétuelles. Deux durées sont établies, aussi bien pour les concessions de terrains que pour les cases du columbarium : 30 ans et 50 ans. Les tarifs sont ceux en vigueur de l'année en cours après délibération du conseil municipal. Ce règlement est sur le site de la commune et consultable à la mairie.

Toujours à propos du cimetière, je vous rappelle que l'utilisation des produits phytosanitaires est désormais interdite pour l'entretien des espaces verts et des voiries ; nous étions habitués à voir un cimetière totalement dépourvu d'herbes sauvages, aussi bien dans les allées que dans les inter-tombes. Ce temps est révolu. Nous sommes quelquefois vivement interpellés par nos concitoyens qui se plaignent du manque d'entretien de notre cimetière alors que notre agent communal passe beaucoup d'heures au nettoyage. Il ne peut être affecté en permanence à cette tâche. Les traitements alternatifs ne donnent pas satisfaction mais nous cherchons toujours des solutions acceptables, notre santé en dépend, la qualité des nappes phréatiques et notre environnement aussi.

Soyez tolérants et n'oubliez pas que chaque concessionnaire est responsable de l'entretien de sa ou ses tombes. Si chaque personne concernée prend juste quelques minutes à chacune de ses visites pour arracher les herbes folles qui poussent sur ou autour de ses tombes, notre cimetière n'en sera que plus agréable.

J'espère que vous serez attentifs à mon propos et que vous nous accompagnerez dans cette démarche.

Autre sujet sensible : deux accidents se sont produits récemment avec des chiens non tenus en laisse, principalement par négligence de leurs propriétaires. Faut-il encore rappeler que la divagation des chiens est interdite, punie par la loi et que selon les conséquences la facture peut être très chère ? Là aussi, je demande à ces personnes, la plus grande vigilance et le sens des responsabilités à l'égard de nos concitoyens.

Merci d'avoir pris le temps de lire ce p'tit mot, un peu plus long que d'habitude et prenez soin de vous,

Danielle LEPRINCE

BIENTÔT



Halloween

Com Jeunes, Commune, Carams et papas s'associent pour une soirée festive

Lundi 31 octobre

voir affiche au verso



Soirée Beaujolais avec les Carams

Samedi 26 Novembre

voir affiche au verso



Saint NICOLAS avec les CARAMS

Il sera à Hannonville **samedi 3 décembre.**

Nous attendrons sa venue avec Echo Lali.

Attention aux surprises. Réservez votre après-midi...

Le frelon asiatique est arrivé sous les côtes...

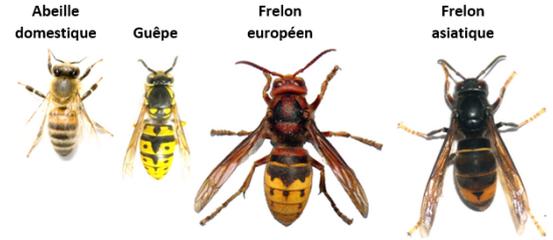
Le rucher école de l'écomusée a installé cette année autour d'Hannonville les 8 pièges à frelons asiatiques qui ont été financés par une subvention de la commune, car ce redoutable prédateur d'abeilles est désormais présent sur notre secteur.

Les apiculteurs ne disposent que de deux moyens efficaces pour limiter l'impact de l'arrivée de ce frelon : - la fuite... à savoir déplacer les colonies d'abeilles quand un nid est installé à proximité - la prévention... à savoir le piégeage des fondatrices pour éviter la construction d'un nid à proximité des ruchers notamment.

Le frelon asiatique construit des nids très volumineux souvent à la cime de grands arbres ou sous des avant-toits ; ils ont besoin d'eau pour construire ces nids qui sont souvent situés à proximité de lacs, rivières, ruisseaux ou mares (50 à 100 m). Nous en appelons donc à votre vigilance à cette période de l'année où les feuilles tombent et laisseront peut être apercevoir ces fameux nids... Levons la tête lors de nos promenades !

Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire, par exemple lorsqu'il butine. Sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou une abeille. Par contre, il va défendre son nid si on s'en approche.

Si vous apercevez un nid de frelon asiatique veuillez prévenir Thierry Wolf au 06 02 26 95 60.



Eclairage public

Les travaux pour passer le village à un éclairage public plus économique se poursuivent. Cet investissement est subventionné à 65% pour les LEDS et 90% pour les armoires électriques par le SEW.



Les anciennes ampoules au sodium avec une consommation de 150 watts sont remplacées par des LEDS de 70 Watts. Cette tranche de travaux engendre une économie de 65%.

Deux choix étaient proposés, laisser un lampadaire sur deux allumé en permanence ou bien un abaissement progressif de la lumière jusqu'à 70% de la capacité pendant la nuit pour revenir à la normale avant le lever du jour.

Cette seconde solution est finalement retenue, avec l'intérêt de supprimer les zones sombres dans la rue.

ANIMATIONS À VENIR

La Com' Jeunes d'Hannonville-sous-les-Côtes, les Carams en fête et les papas présentent

HALLOWEEN HANNONVILLE

LUNDI 31 OCTOBRE 2022
Gratuit, pour toute la famille

16h30 - Rassemblement des Monstres, salle polyvalente, Goûter en famille par les Carams en Fête.

Lancement du cortège dès 17h30 : défilé des Monstres avec les papas et récolte des bonbons chez l'habitant.

Suivi d'un repas partagé, salle polyvalente, Droit d'entrée : chaque famille ramène son panier repas avec boissons à partager (Prenez assiettes et verres, on s'occupe des couvertes).

Bal des Monstres (Animé par LB Concept Animation)

Attention, les enfants seront obligatoirement accompagnés d'un adulte.

Inscription fortement recommandée en Mairie, avant le 24/10

CONCOURS DE REQUISITION

Réalisé en collaboration avec : Luc NIELBRADT pour la commission jeunes

Samedi 26 novembre 2022

Soirée « BEAUJOLAIS »

Repas 20 €

- Apéritif
- Entrée
- Assiette Anglaise
- Fromage
- Dessert
- Café

Animée par Evelyne et les gueules d'Atmosphère

Organisée par LES CARAMS EN FÊTE

A partir de 19h30 à la salle polyvalente

Renseignements : Mme Claudette Nicot - 4 place du château (06.60.57.97.92)
M. Bernard Le Marquand - 62 Bis Rue Froide (06.41.15.04.52)

⚠ Nombre de places limitées

IPMS : Ne pas jeter sur la voie publique

Information Écomusée :

Mardi 8 novembre 20h à 22h
Causerie "Huiles essentielles & sommeil, anxiété, stress" animée par le Dr Marquis.
15€ ou 10€/adhérent. **Sur réservation**

Jeudi 17 novembre 20h à 22h
Causerie "Jardinage & changement climatique" animée par Geo, animateur-jardinier à l'Ecomusée. 15€ ou 10€/adhérent. **Sur réservation**